

Geneviève Fioraso, adjointe à l'économie et à l'innovation, ville de Grenoble, PDG de la Seml Minatec entreprises

Grenoble : un développement urbain et économique largement fondé sur un partenariat public-privé

A Grenoble, en 9 ans, avec l'aide des collectivités locales et parfois celle de l'Etat, ont été lancés de grands chantiers d'aménagement représentant plusieurs milliards d'euros d'investissement public et confiés le plus souvent à des Sociétés d'Economie Mixte. Quelques exemples : une Cité Scolaire Internationale, une troisième ligne de tramway, une patinoire d'agglomération, un cinéma multiplexe de 3 000 places, un pôle international d'innovation en micro et nanotechnologies. Nous avons requalifié deux quartiers d'habitat social, construit un nouveau quartier de logements accessibles aux classes moyennes, aménagé deux zones d'activités économiques, l'une pour les industries de production, l'autre pour la haute technologie et avons deux projets de requalification de friches industrielles en cours.

Mais nous sommes allés plus loin dans le partenariat public-privé, comme nous allons le voir à travers l'exemple de la Sem Minatec entreprises

La technopole grenobloise a toujours fondé son développement sur un partenariat étroit entre l'université, la recherche et l'industrie, avec une implication constante des collectivités territoriales. L'innovation y est le moteur de la création d'emplois directs et induits, aussi bien dans les technologies de pointe que dans de nombreux secteurs industriels considérés comme plus traditionnels : l'énergie, le textile, la mécanique, la papeterie...

Quelques données sur Grenoble : 160 000 habitants dans un bassin d'emplois de 700 000, 83 000 emplois dans la ville centre pour 65 000 actifs avec 1 emploi sur 3 dépendant de la recherche, 3 Universités et 10 écoles d'ingénieurs, 60 000 étudiants dont 12 % d'origine étrangère, 18 000 chercheurs, 4 grands équipements internationaux : l'European Synchrotron Radiation Facility, le réacteur à haut flux de l'Institut Laue-Langevin, le laboratoire européen de biologie moléculaire, l'institut européen de radiomillimétrie, et de nombreux organismes nationaux dont le CEA, l'INRIA, le CNRS, l'Inserm, l'Institut de Biologie Structurale, l'Institut Albert Bonniot de cancérologie.

De nombreux grands groupes internationaux y sont implantés : Xerox et Sun Microsystems y ont leur siège européen de R&D, Schneider Electric y regroupe actuellement ses centres de recherche nationaux tandis que Cap Gemini investit dans les logiciels embarqués et les systèmes intelligents. STMicroelectronics y compte près de 5 000 emplois en R&D, conception, test et ingénierie sur deux sites. Avec Motorola-Freescale et Philips, cette société a investi récemment 3,2 milliards d'euros dans une plate forme de développement commune dans les micro-nanotechnologies (projet Alliance) en partenariat avec le laboratoire de microélectronique du CEA de Grenoble, le Léti. Tout cela a structuré des filières d'excellence qui entraînent la création de nombreuses PMI-PME avec des emplois à forte valeur ajoutée.

Ce type de développement et de sociologie – Grenoble compte 40 communautés culturelles différentes, une Cité Scolaire internationale avec un enseignement en six langues et la communauté étudiante étrangère la plus nombreuse aujourd'hui est chinoise...- a aussi clairement favorisé la dimension internationale de notre culture.

Dans ce contexte spécifique, nous avons créé fin 2003 la **Sem Minatec Entreprises**, que je préside en tant qu'adjointe à l'économie et à l'innovation à la ville de Grenoble, pour organiser

le partenariat entre des laboratoires publics de pointe et des entreprises privées. L'investissement initial est de 29 Millions d'euros pour 11 000 m² de locaux très techniques, salles blanches de qualité industrielle, bureaux et laboratoires et le retour sur investissement de 5,4 % à 29 ans. Les actionnaires de la Sem sont à 68 % des collectivités locales, accompagnés par le CEA (22 %), la Caisse des Dépôts et Consignations, une banque et l'Institut National Polytechnique de Grenoble (10 %). La Sem hébergera dès 2006 une vingtaine de projets partenariaux entre la recherche et l'industrie, répartis sur trois cibles commerciales pré-identifiées : les entreprises de la microélectronique et des semi-conducteurs, les industries dont la microélectronique n'est pas le cœur de métier mais qui ont besoin d'intégrer les micro-nanotechnologies dans leurs process et services pour donner de la valeur ajoutée à leurs emplois et éviter ainsi les délocalisations, enfin les start-ups du domaine mais aussi du domaine des nanobiotechnologies (bio-puces...). Enfin, derniers prospects plus récents pour les bureaux et laboratoires : des entreprises du domaine du logiciel, dans leur alliance avec les micronanotechnologies pour construire des logiciels embarqués et des systèmes intelligents sur la puce, thème du pôle de compétitivité grenoblois, **Minalogic**.

Cet équipement fait partie du pôle d'innovation en micro et nanotechnologies **Minatec**, un investissement public de 131 millions d'Euros sur 170 Millions d'euros d'investissement total, qui comprend un volet formation (2 écoles d'ingénieurs de l'INP Grenoble), un volet recherche, un centre d'accueil commun et des "facilities management" confiées à un consortium privé d'entreprises spécialisées, PUS (Pôle Utilités Services). Le site accueillera, dès le premier semestre 2006 3 500 personnes. L'impact du pôle Minatec, avant même sa livraison, est déjà palpable : il a constitué le levier décisionnel du projet **Alliance**, dans le bassin d'emplois grenoblois, le plus grand investissement étranger en France de ces dix dernières années, avec la délocalisation de 4 lignes de recherche stratégiques de Freescale semiconductors (ex-Motorola) des Etats-Unis à Grenoble. Minatec a aussi contribué à la double décision de **Schneider Electric** de regrouper toute sa recherche française à Grenoble (1 000 personnes en tout) et de lancer un grand projet partenarial sur les systèmes embarqués (Em-Soc) en menant pour les industriels, aux côtés de STMicroelectronics, le pôle de compétitivité **Minalogic**, sélectionné comme l'un des 6 pôles d'envergure mondiale par le gouvernement il y a un mois.

La culture et la pratique de partenariat public-privé dans le cadre de projets structurants comme Minatec, Minalogic, pour la conduite desquels les Sem sont des outils très précieux, ont incontestablement contribué à construire depuis plusieurs dizaines d'années ce qui a été appelé (Christian Blanc dans son rapport sur l'innovation, Time Magazine dans son article sur les capitales secrètes de l'Europe) **un modèle grenoblois**. Ce modèle est fondé sur une logique de projet et d'atteinte d'un objectif collectif dépassant la somme des objectifs individuels et sur un partenariat public-privé très complémentaire. Les Sem permettent jusqu'à présent cette réactivité et cet esprit de projet collectif. Les Sem permettent également une souplesse dans les interfaces de projets complexes comme Minatec Entreprises, l'appel ponctuel à des compétences très pointues (ingénierie des salles blanches par exemple ou connaissance des réseaux de la microélectronique). Il ne faudrait pas qu'une législation trop contraignante, en matière de statut des Sem (assimilation à un établissement public) ou d'encadrement d'attribution des marchés réduise cette réactivité, ce qui nuirait immanquablement à leur efficacité actuelle, surtout dans le domaine du développement économique. Pour autant, l'utilisation des fonds publics, très présents dans les Sem, doit être transparente et l'atteinte des objectifs doit être évaluée. Il me semble qu'une information régulière suivie d'un débat auprès des assemblées délibérantes impliquées dans l'administration des Sem est l'une des garanties de cette indispensable transparence.

En conclusion, deux questions à mettre en débat :

1ère question :

Si l'on se place dans le cadre du concept des pôles de compétitivité, donc de la priorité à donner au bon fonctionnement des réseaux locaux, surtout compte tenu de la taille limitée des villes françaises, ne faut-il pas envisager une structuration totalement décloisonnée de la compétence développement économique à l'échelle des grandes régions, associant tous les partenaires publics et privés ?

2^{ème} question :

Une partie, certes minoritaire, mais avec une forte capacité d'expression, de notre population conteste le modèle de développement public-privé. Pour répondre à ces interrogations, parfois légitimes, comment mieux intégrer, sur des bases économiques claires, les exigences de développement durable et d'impact sur l'environnement dans les projets, y compris dans les projets de développement économique ?